

AUTRÊCHES SUR LES TRACES DU 35^e RI

Moins de quatre semaines après la déclaration de guerre, des éléments de la 1^{ère} Armée allemande traversent Autrêches, le 31 août 1914. Après la bataille de la Marne, les Français tentent de reprendre le village. Le 14 septembre, les fantassins des 35^e et 42^e R.I. y parviennent temporairement. Dès le lendemain, de très violents combats s'engagent pendant plus d'une dizaine de jours et se généralisent à tout le secteur. Fin septembre 1914, lorsque le front se stabilise, les Allemands conservent le cœur du village tandis que les Français occupent le hameau le plus au sud de la commune. Dès lors, pendant plus de 29 mois, les ennemis se font face. Les très fréquents bombardements, de part et d'autre, détruisent la plus grande partie des habitations de la commune. Le bilan de la guerre est désastreux : le village est détruit à plus de 95 %.

Le parcours « Sur les traces du 35^e R.I. » est une boucle pédestre de 6 km. Cette balade pédagogique à travers le village et la campagne d'Autrêches est adaptée à tous les âges. Elle vous invite à retourner sur les pas du 35^e Régiment d'Infanterie, particulièrement engagé dans les combats de la seconde quinzaine de septembre 1914. Vous découvrirez aussi ce que pouvaient être la vie et la survie de ce village pendant l'occupation allemande.



Coord. GPS : 49.26.620, 3.07.560
Distance Ligne Rouge : 3 km



Parcours	Distance	Durée	Difficulté
Pédestre	6 km	3 h	Facile

Circuit inscrit au PDIPR



Place de l'église

Variantes

3 km / 1h à 1h30 - 4 km / 1h30 à 2h - 5 km / 2h à 2h30

- 1 Début du parcours sur la **place de l'église**, parking. 2 Du parking près de l'église, emprunter la rue du Beaumontoir à droite. Rue du Beaumontoir, présence de **graffiti et pierre sculptée**.
- 3 Prendre à droite, chemin de la Montagne (chemin rural n°82). À l'intersection suivante, tout droit rue Train, passer au-dessus du rû (ruisseau de Massenancourt). Passage par le **hameau de Massenancourt**.
- 4 Hameau de Massenancourt, continuer toujours tout droit. 5 En continuant tout droit, passage dans un sous-bois débouchant sur le **plateau de l'Aventure (front de l'Aisne)**.
- 6 À l'intersection, sur le plateau, continuer sur le chemin tout droit (voie communale n°11).
- 7 À l'intersection suivante, prendre la deuxième à droite (chemin rural n°14, dit Chaussée du Pont).
- 8 À l'intersection suivante (présence du Monument du Petit Julot), prendre le chemin à droite (voie communale n°7).
- 9 Continuer tout droit pour redescendre vers le village. Emprunter le premier chemin à gauche (voie communale n°13 de la Montagne, de Chevillecourt à Audignicourt). Continuer tout droit sur ce chemin, un premier virage à droite, un second virage à gauche (**Vallée des Prisonniers**), suivre le chemin (chemin rural n°19 de la Montagne, de Chevillecourt à Audignicourt).
- 10 À l'intersection suivante, prendre à droite rue du Puits d'Alouette. Continuer tout droit sur cette rue. Passage à proximité de la **ferme des prisonniers (appelée la Boîte Noire)**. Passage à proximité du cimetière du village. Continuer tout droit sur la voie communale n°3 d'Autrêches à Morsain nommée également « **Le Pont Dron** » (présence de la ferme du château, détruit en 1914-18).
- 11 À la dernière intersection, prendre à droite (voie communale n°4 d'Autrêches à Noyon) pour revenir au point de départ.

